



## à la une



### *Défendre les droits de tous les enfants*

Les enfants ne connaissent pas bien leurs droits et ne sont pas assez écoutés sur les questions qui les concernent : c'est le Comité des droits de l'enfant de l'Organisation des Nations Unies qui le dit !

Pour régler ce problème, Geneviève Avenard, la **défenseuse des enfants** (on t'explique qui est la défenseuse des enfants dans le sais-tu?) a organisé une grande **consultation**. Elle l'a appelée : « J'ai des droits : entends-moi ! »

Des ateliers ont été organisés partout en France pour que les enfants **donnent leur avis** sur les droits des enfants et la manière de les faire respecter. Lors des ateliers, ils ont pu dire ce qu'ils pensaient sur le **droit à l'éducation, le droit aux loisirs, le droit à l'égalité ou encore le droit d'être protégé contre toute forme de violence.**

**2200 enfants** âgés de 4 à 18 ans ont participé. La défenseuse des enfants a fait attention à ce que les **enfants les plus fragiles**, comme les enfants handicapés ou ceux placés en foyer, soient particulièrement écoutés.

Au final, les enfants ont fait **276 propositions** pour mieux garantir les droits des enfants ! Mais on ne peut pas encore les connaître. La défenseuse des enfants donnera les résultats de cette consultation le **20 novembre** prochain. Elle n'a pas choisi cette date au hasard : ce sera l'anniversaire des trente ans de la **Convention internationale des droits de l'enfant**, un texte très important qui protège les droits de tous les enfants du monde !

## La discut'minute

LES DROITS  
QU'ON  
ME  
DOIT !



### *J'ai des droits, tu as des droits, ils et elles ont des droits...*

**P'tite Marianne :** Aujourd'hui j'ai fait un truc vraiment trop cool ! J'ai participé à un atelier pour la consultation « J'ai des droits : entends-moi ! »

**Gary :** C'est quoi ce truc, je suis pas au courant !

**P'tite Marianne :** T'as entendu parler des 30 ans de la Convention internationale des droits de l'enfant, j'imagine ? Et bien la défenseure des enfants, elle veut qu'on puisse toutes et tous dire ce qu'on pense de nos droits et ce qu'on propose pour qu'ils soient respectés ! C'est pour ça qu'elle a organisé une consultation !

**Gary :** Mais t'es pas trop petite pour donner ton avis ?

**P'tite Marianne :** Pff, n'importe quoi ! L'animatrice de l'atelier nous a dit que tout le monde pouvait participer. C'est nos droits, c'est à nous de dire ce qu'on en pense !

**Gary :** Et t'as proposé quoi toi, par exemple ?

**P'tite Marianne :** Moi, j'ai dit que tous les enfants qui ont besoin devraient avoir un AVS, un Auxiliaire de Vie Scolaire pour les accompagner à l'école. Ma copine Sofia, elle entend pas bien alors elle avait un AVS. Mais comme il est tombé malade, il ne vient plus. Et il a même pas été remplacé !

**Gary :** J'avoue, c'est une bonne idée. Moi j'ai une idée aussi : il faudrait que l'inscription à l'école soit accessible facilement à tous. Tu sais, j'ai un ami qui ne vivait pas dans une maison, mais dans un bidonville près de l'école. Il venait quand même tous les jours, alors que c'était vraiment pas facile de vivre dans ces conditions ! Mais le bidonville a été détruit. Il vit super loin, maintenant. Et il a pas pu se réinscrire dans une autre école plus proche pour le moment, ça craint.

**P'tite Marianne :** T'as raison, faudrait que ça change ! Et vous en avez parlé à la maîtresse ?

**Gary :** Oui, elle est au courant et elle va voir ce qu'elle peut faire. Mais en fait, dans toutes les écoles il faudrait un délégué aux droits ! Ce serait lui qu'on irait voir quand les droits d'un enfant ne sont pas respectés !

**P'tite Marianne :** Trop bien tes idées ! Dommage, il n'y a plus d'ateliers sinon t'aurais pu les proposer !

**Gary :** Ah bon c'est fini ?

**P'tite Marianne :** Ouais, maintenant on attend les résultats ! Ce sera le 20 novembre prochain, pour les 30 ans de la convention.

**Gary :** J'ai trop hâte de connaître toutes les propositions faites par des enfants !

## À suivre de près



### L'égalité par les jouets !

Dans les magasins de jouets, tu vois souvent des rayons de jouets pour les filles et d'autres pour les garçons. Aux filles, les poupées et les dînettes, aux garçons, les voitures et les jeux de construction ! Des associations qui luttent pour l'égalité filles-garçons pensent que ce n'est pas une bonne idée de réserver certains jeux aux garçons et d'autres aux filles. Par exemple, les filles vont être moins nom-

breuses à travailler dans le domaine des sciences à l'âge adulte parce qu'elles auront moins joué avec des jeux scientifiques quand elles étaient enfants ! **Le gouvernement a décidé de s'engager contre ce sexisme dans les jouets.** Pour cela, il a signé un texte avec les fabricants de jeux et les associations. L'objectif, c'est que les jouets ne soient plus conçus « pour les filles » ou « pour les garçons » mais que **chacun puisse jouer avec les jouets qu'il aime !**



### Des stylos pour toutes et tous !

Victor est en CM2 et vit à Ronchin, dans le nord de la France. L'année dernière, il a créé son association : **Feutres et compagnie.** Le but, c'est de donner des fournitures scolaires aux enfants qui n'en ont pas, en France ou à l'autre bout du monde ! Tout a débuté dans sa classe : Victor donnait des fournitures à ses camarades quand ils

en avaient besoin. Il a commencé à en collecter de plus en plus. Des camarades l'ont rejoint et, petit à petit, ils ont obtenu **des centaines de kilos de fournitures !** C'est là qu'ils ont décidé, avec l'aide des parents, de créer leur association. Grâce à Feutres et compagnie, ils ont envoyé des fournitures en Albanie, au Togo, ou encore au Sri Lanka. Leur slogan : « **Des enfants qui aident les enfants** ». Une super initiative !

## Le sais-tu ?



### *Sais-tu qui est la défenseure des enfants ?*

La défenseure des enfants est chargée de **protéger les droits des enfants en France**. Ces droits sont définis dans la Convention internationale des droits de l'enfant qui a été signée en 1989. Selon cette convention, un enfant a **le droit d'aller à l'école, d'être protégé, de s'amuser ou encore de s'exprimer**. Et il a encore plein d'autres droits !

Mais il arrive que les droits d'un enfant ne soient pas respectés en France. Si c'est le cas, ses parents ou une association peuvent écrire à la défenseure des enfants pour lui demander d'agir. **Un enfant peut aussi lui écrire lui-même !**

Après avoir reçu le message, la défenseure des enfants va enquêter sur la situation et faire des recommandations. Par exemple, si un enfant est harcelé dans son collège, elle peut écrire au directeur pour lui demander d'agir.

### *Le mot de la semaine*

**Consultation** : c'est quand on demande leur avis à beaucoup de personnes sur un sujet précis qui les concernent.

En anglais, on dit : "consultation".

### *Le débat*

**On parle des droits de l'enfant.**

D'après toi, que pourrait-on faire pour garantir les droits des enfants à l'éducation et à l'égalité?



ASSOCIATION LOI 1901  
AGRÉÉE PAR LE MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE



Retrouve-nous sur [lespetitscitoyen.com](http://lespetitscitoyen.com)  
pour de nouvelles aventures !